Envoyé en préfecture le 22/07/2026
Reçu en préfecture le 22/07/2026
Publié le
ID : 029-212900815-20260721-2026_51-DE

COMMUNE DE HUELGOAT
Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal de HUELGOAT

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE CHÂTEAULIN
CANTON DE CARHAIX-PLOUGUER

Délibération n°2026-51

SEANCE DU Mardi 21 juillet 2026

Conseillers en exercice : 15
Présents en début de séance : 12
Présents pour le vote de cette délibération : 13
Procuration(s) : 1
Votants : 14
Date de la convocation : vendredi 10 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 21 juillet à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de la commune de HUELGOAT, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal et des mariages à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gaëtan PEYREBESSE, le Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants *: Gaëtan PEYREBESSE, Aurélien MONFORT-LEBORGNE, Hélène TOURNIER, Sébastien THEPOT, Mathieu MORVAN, Laura SERANDOUR, Pierre-Yves DECAGNY, Solène TRIPOZ, Karine DONCKERS, Philippe AUDRAIN, Gérard TOSSER, Isabelle CHESNIER, Yvon LE SCRAIGNE.*

Absent(s) : *Audrey PENVEN GUYADER, Yuna TROADEC.*

Procuration : *Gaëtan PEYREBESSE.*

Secrétaire de Séance : *Aurélien MONFORT-LEBORGNE.*

N° d'ordre : 2026-51

Envoyé en préfecture le 22/07/2026
Reçu en préfecture le 22/07/2026
Publié le
ID : 029-212900815-20260721-2026_51-DE

OBJET : DEVIS – Réalisation des équipements d'interprétation du Camp d'Arthus dans le cadre du projet de mise en tourisme des « Coups de Cœur Archéo » de la destination Cœur de Bretagne.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que, par délibération en date du 3 février 2026, la commune de Huelgoat a approuvé le projet de mise en tourisme et de mise en découverte du site du Camp d'Artus, inscrit dans le cadre du projet collectif des « Coups de Cœur Archéo » porté par la Destination Cœur de Bretagne Kalon Breizh.

Ce projet a pour objectif de valoriser le patrimoine archéologique du territoire, d'améliorer la compréhension et la fréquentation du site par le public, tout en respectant son caractère naturel et patrimonial. Il vise également à proposer une expérience de découverte adaptée aux différents publics et à renforcer l'appropriation du site par les habitants et les visiteurs.

Dans le cadre de cette opération, il est prévu la création et l'installation d'un mobilier d'interprétation extérieur comprenant notamment des bornes temporelles, des dispositifs didactiques, une mire paysagère ainsi qu'une maquette d'interprétation permettant une lecture globale du site, de son organisation et de son histoire.

Lors de la précédente délibération, le principe de réalisation de ces équipements avait été approuvé, mais certains éléments techniques et financiers restaient à préciser. Après consultation des différents intervenants spécialisés, plusieurs devis ont été établis pour assurer la réalisation des différents éléments nécessaires au projet.

Les prestations proposées sont les suivantes :

- Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de conception, de coordination des intervenants, d'accompagnement administratif et de suivi de réalisation du projet :
  L'Atelier de l'Hermine
  Montant du devis : 10 125 euros HT ;
- Conception et réalisation de la maquette d'interprétation du Camp d'Artus :
  Entreprise LC Foundry – Loiselet
  Montant du devis : 8 780 euros HT ;
- Réalisation d'un socle en granite destiné à accueillir la maquette :
  Monsieur Christophe Chini, artisan tailleur de pierre en Bretagne
  Montant du devis : 3 800 euros HT ;
- Réalisation des médias en lave émaillée destinés aux supports d'interprétation :
  Entreprise InterSignal
  Montant du devis : 3 180 euros HT ;
- Renouvellement de quatre médias d'interprétation existants :
  Entreprise CAP Ouest Signalétique – Pic Bois
  Montant du devis : 9 360 euros HT ;
- Réalisation du graphisme et des illustrations nécessaires aux supports d'interprétation :
  L'Atelier de l'Hermine et B. Transinn
  Montant du devis : 4 600 euros HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Vote pour :	12
Vote contre :	2
Abstention :	0

Envoyé en préfecture le 22/07/2026
Reçu en préfecture le 22/07/2026
Publié le
ID : 029-212900815-20260721-2026_51-DE

APPROUVE l'ensemble des devis présentés ci-dessus pour la réalisation des équipements d'interprétation et l'accompagnement du projet de valorisation du Camp d'Artus, pour un montant total de **39 845 euros HT** ;
AUTORISE Monsieur le Maire à signer les devis ainsi que tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ces prestations ;
RAPPELLE que cette opération s'inscrit dans le cadre du projet de valorisation patrimoniale et touristique des « Coups de Cœur Archéo » de la Destination Cœur de Bretagne Kalon Breizh, avec le soutien financier sollicité auprès de la Région Bretagne.

Pour extrait conforme,

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte tenu de son affichage en mairie le : 24/06/2026

Le Maire,
M. Gaëtan PEYREBESSE

